

Autorité de Régulation du Secteur de l'Electricité TDR pour le recrutement d'un Fiscaliste

I. Identification de l'emploi

	1
Pays	RDC
Titre du poste	Fiscaliste
Lieu d'affectation	Kinshasa
Département	Direction Administrative et Financière
Superviseur direct	Directeur Administratif et Financier
'	
Grade	Chef de bureau
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée
Période d'essai	Six mois

II. Contexte

L'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE, en sigle) est un Établissement Public créé par Décret n°16/013 du 21 avril 2016. Depuis son installation en 2020, l'ARE, sous la houlette de son Directeur Général, Madame le Prof. Dr. Ir. Sandrine MUBENGA NGALULA PhD, P E, a travaillé pour la mise en place des outils nécessaires à son bon fonctionnement. Pendant cette même période, un personnel de départ, compétent et expérimenté dans les secteurs juridique, technique et administratif a été recruté pour rendre effective l'opérationnalisation de cette structure naissante.

III. Description du poste

La principale responsabilité du fiscaliste est de fournir un soutien technique au Directeur Administratif et Financier en ce qui concerne la juste application du cadre juridique et fiscal de la RDC aux activités de l'Etablissement public.



Parmi ses attributions, le fiscaliste assure les tâches suivantes :

- Veiller au respect des normes et législations fiscales ;
- Assurer une veille permanente en matière fiscale ;
- Analyser les aspects fiscaux, comptables et juridiques à caractère fiscaux de la société;
- Conseiller le directeur administratif et financier sur tous les aspects fiscaux de l'ARE;
- Choisir le régime fiscal le plus adapté à la situation de l'Entreprise et permettre une optimisation fiscal des activités de l'Etablissement ;
- Préparer les documents nécessaires pour le paiement des salaires au plus tard le 22 de chaque mois ;
- Elaborer les fiches de paie et organiser le classement des accusés de réception ;
- Elaborer les déclarations des taxes et impôts au plus tard 3 jours après la paie et en faire le suivi ;
- Participer à l'élaboration des contrats des agents 2 jours après leur notification ;
- Recommander des stratégies fiscales en phase avec les objectifs de l'entreprise ;
- Aider dans l'élaboration du budget et des états financiers de l'Etablissement ;
- Examiner les états financiers, les dépenses et les déclarations fiscales antérieures afin de déterminer la meilleure stratégie pour remplir les déclarations futures ;
- Effectuer le suivi du plan d'engagement budgétaire ;
- Exécuter toutes autres tâches ou responsabilités assignées par le Directeur Administratif et Financier.

IV. Profil et compétences requis

- Formation supérieure ou universitaire en sciences administratives et financières ou en droit (Bac+5);
- Cinq (5) ans d'expérience minimum, dans un poste similaire au sein d'une institution financière, d'une structure publique ou privée en République Démocratique du Congo ;



- Excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Intégrité et respect de la confidentialité ;
- Polyvalence et capacité à s'adapter à des environnements en évolution ;
- Sens d'organisation et capacité à respecter les délais, notamment des délais très courts ;
- Proactivité et prise d'initiative pour identifier et résoudre les problèmes ;
- Esprit d'équipe et excellentes compétences relationnelles ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- Bonne connaissance de la langue anglaise souhaitable

V. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation (maximum 2 pages);
- Un Curriculum vitae actualisé;
- Les diplômes d'études.

VI. Date limite de dépôt de candidature

Les candidats intéressés sont priés de transmettre leurs dossiers, avec comme objet « Recrutement fiscaliste ARE », à l'adresse électronique contact@are.gouv.cd au plus tard le 10 septembre 2023 à 23h00'.

Les dossiers peuvent également être déposés au siège de l'ARE situé sur le Boulevard du 30 juin, Immeuble Royal, Entrée D - 3ième et 4ième étage à Kinshasa/Gombe.

NB:

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées
- La suite du recrutement sera signifiée uniquement aux candidat(e)s dont les dossiers seront sélectionnés.